



CONTRAT DE LOCATION vêtements

Contrat de location établi entre :

La Société BIBOU EN BIO SARL au capital de 8 000 Euros, RCS de Pontoise n° SIREN : 522 081 116 – TVA intracommunautaire n° FR 74522081116 – code APE : 4791B

Siège social 24 bis avenue de la Siaule 95520 OSNY, tél : 01.83.62.44.78

contact@bibouenbio.fr

Et le Client référencé selon ses données personnelles enregistrées dans Mon Compte sur le site internet.

Ce présent contrat est établi pour la location des vêtements et articles de puériculture à l'exception des couches lavables (cf. contrat de location des couches lavables)

1. Prestations

La Société assure un service de location de vêtements choisis par le Client.

La société met à disposition des habits propres dont elle est propriétaire. Ils sont livrés dans une pochette de coton consignée et utilisables dès réception.

La prestation comprend la possibilité de changer la taille suivant les besoins de l'enfant sans forfait supplémentaire, seule la quantité entraîne une variation du prix.

Le client utilise les habits loués dans le respect des tissus et de leur bon usage.

Le client réalise le nettoyage avec des produits lessiviels *écologiques et hypoallergéniques* dans le respect des conditions d'entretien définies par les fabricants de vêtements utilisés.

Le client peut, à tout moment, choisir de faire laver son linge mais uniquement par la société BIBOU EN BIO, la société restant propriétaire des vêtements fournis. L'entretien réalisé par la Société implique un changement de contrat ou, si cela est temporaire, un avenant au contrat.

2. Durée

Le contrat commence le jour de réception si livraison directe par la Société ou 2 jours après la date d'envoi si livraison par transporteur prestataire et défini ainsi la **date d'échéance mensuelle**. La durée initiale de location est de **un mois** renouvelable tacitement et payable par avance. L'arrêt du contrat est à spécifier au plus tard 2 jours ouvrés avant la date d'échéance.

La Société n'est pas responsable des retards du fait du transporteur.

Le client doit renvoyer le colis dans les 2 jours ouvrés si à réception les marchandises ne correspondent pas à ses attentes. En parallèle, il doit en informer la Société BIBOU EN BIO par mail à l'adresse contact@bibouenbio.fr

3. Paiement

Le montant de **l'abonnement mensuel** est défini selon la description de la commande. Le règlement est réalisé par le système bancaire sécurisé choisi par la Société, ainsi les données bancaires sont confidentielles et inconnues de la Société BIBOU EN BIO.

Le paiement se fait par avance lors de l'acceptation du contrat et des Conditions Générales de Vente et de Services. Puis chaque mois à la date d'échéance mensuelle par prélèvement automatique. Tout mois commencé est dû.

Des **frais de remplacement** pour la perte ou la dégradation des marchandises pourront être appliqués si nécessaire correspondant au minimum à un loyer mensuel. La Société BIBOU EN BIO reste seule juge de l'état de vétusté des vêtements rendus par le client.

4. Gestion de l'Abonnement

Concrètement, pour un abonnement mensuel, vous devez remplir les informations nécessaires à votre enregistrement, pour la facturation et la livraison ;

Sans paiement supplémentaire de l'abonnement, à tout moment le changement de taille est possible. Vous nous prévenez par mail, un nouveau pack vous est envoyé. Puis vous nous renvoyez les vêtements trop petits par retour à vos frais dans les 5 jours ouvrés.

Puis 5 jours avant la **date d'échéance mensuelle**, vous recevez par mail un appel à renouvellement ou à modification :

- Soit vous ne changez pas le pack et autres produits, le montant est payé à date d'échéance mensuelle.
- Soit vous modifiez le pack ou les autres produits, vous avez 2 jours ouvrés après la date d'échéance (5 + 2 jours après réception du mail) pour renvoyer les produits sinon le montant mensuel sera dû et prélevé.
- Soit vous résiliez le contrat, vous avez 2 jours ouvrés pour renvoyer les produits.

La non-réponse équivaut à une continuité du contrat sans modification et donc au prélèvement mensuel prévu. Les frais de retour des marchandises sont à la charge du client.

5. Garanties

La société s'engage à fournir des vêtements en excellent état, neufs ou d'occasion, lavés à 60°C selon les recommandations des fabricants avec des produits écologiques et hypoallergéniques; le séchage se fait en machine à faible température pour le respect des fibres.

La société s'engage à informer ses clients 2 mois à l'avance pour toute modification de tarifs survenant en court de contrat et liés à l'augmentation des frais (« coût de la vie »).

Clause de non-responsabilité :

La société ayant une **démarche hygiénique et écologique rigoureuse** et respectant scrupuleusement les recommandations d'entretien des fabricants des marchandises, elle ne pourra être tenue pour responsable d'éventuels problèmes de santé survenus dans le cadre de leur utilisation normale.

Lors de la remise des marchandises en début de contrat, la **responsabilité** des biens et de leur bonne utilisation est transmise aux clients selon l'article 1384 du Code Civil.

Les clients s'engagent à respecter les termes du présent contrat sur:

- Le bon usage des habits
- Les consignes d'entretien indiqué sur chaque vêtement
- Le paiement mensuel de la location

Dans le cadre d'un démarchage à domicile les articles L.121-1 et suivants du Code de la Consommation s'appliquent : le client dispose d'un délai de 7 jours, week-end et jours fériés inclus, pour se rétracter après la signature du présent contrat. Ainsi la livraison des marchandises ne pourra s'effectuer avant ce délai légal de réflexion.

Le client déclare accepter sans réserve les conditions du présent contrat et déclare adhérer aux Conditions Générales de Vente et de Services de la Société BIBOU EN BIO. Le Client conserve un exemplaire du présent contrat.

J'accepte les conditions du présent contrat

Date et signatures

Pour valider la commande passée sur notre site, veuillez renvoyer un exemplaire signé accompagné du chèque de caution de 400 euros établi à l'ordre de BIBOU EN BIO.

FORMULAIRE DE RENONCIATION

En Cas de Démarchage à Domicile

Conformément aux articles L.121-1 et suivants du Code de la Consommation

ANNULATION DE COMMANDE

Conformément aux articles L.121-23 à L.121-26 du Code de la Consommation

MODE D'EMPLOI

Formulaire à envoyer complété et signé, par lettre recommandée avec avis de réception, dans les 7 jours suivants la date de signature, week-end et jours fériés compris, à l'adresse figurant en bas du formulaire.

Je, soussigné (Nom, Prénom) :

Résidant à (adresse) :

DECLARE ANNULER LA COMMANDE N° :

SOUSCRITE LE :

Auprès de la Société BIBOU EN BIO

Date et signature :

BIBOU EN BIO - 24bis, avenue de la Siaule 95520 OSNY – Tél : 01.83.62.44.78 contact@bibouenbio.fr

SARL au capital de 8 000 euros - RCS de Pontoise - SIREN n° 522 081 116

TVA intracommunautaire n° FR 74522081116 - Code APE 4791B

www.bibouenbio.com